



OFFRE D'EMPLOI

MAITRE/MAITRESSE DE MAISON (H/F)

Gestion courante d'une petite unité de vie : entretien des locaux, préparation des repas, entretien du linge...

IL/Elle veille à la qualité de l'accompagnement des enfants et des adolescents.

Le(la) maître(sse) de maison participe à l'action éducative mise en place au bénéfice des enfants, autour de la gestion de leur quotidien et de leur socialisation. Il/Elle participe aux réunions avec l'ensemble de l'équipe éducative.

Employeur

Acteur engagé dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (protection de l'enfance plus particulièrement), l'Association Jean GAILHAC développe des programmes d'accueil et d'accompagnement, de protection, de prévention, d'éducation, de pré formation et d'insertion, auprès d'enfants, d'adolescents et de familles fragilisés, dans l'Ouest du département de l'Hérault. Elle gère une MECS et divers services d'accueil de jour.

Vos missions

Accompagnement des jeunes :

- Dans la quotidienneté des jeunes : rappel des règles de vie en commun, de l'hygiène, de l'équilibre alimentaire, des rythmes...
- Proposer aux enfants une participation à l'élaboration de certains repas, à l'entretien des locaux... afin de stimuler leur autonomie.
- Avoir une écoute active des jeunes tout en renvoyant vers les éducateurs les éléments inquiétants.
- Réaliser certains accompagnements à l'extérieur de la maison d'enfants : écoles, rendez-vous médicaux...

Logistique :

Gère la question de l'alimentation : élaboration des menus, en lien avec l'économat, confection des repas, participe au repas éducatif, gère les stocks des groupes, assure l'entretien du linge et de l'espace de vie des enfants accueillis, veille à la gestion prévisionnelle du matériel.

Profil

Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité alimentaires et d'entretien des locaux.

Savoir préparer un repas de façon familiale.

Appréhender les notions d'environnement institutionnel.

Conditions de recrutement

Poste en remplacement à temps plein, CDD de mai 2026 à début janvier 2027, basé à Béziers.

La rémunération brute annuelle est fonction de l'expérience du candidat et de la grille de la CCN 66, annexe 5, ouvrier qualifié. A partir du SMIC à laquelle se rajoute la prime SEGUR de 238€ brut.

Candidature, avec lettre manuscrite, à envoyer par mail à a.furon@gailhac.org ou par courrier au siège de l'Association : Association Jean GAILHAC – 38 bd d'Angleterre – 34 500 BEZIERS.

Les candidatures sont à déposer avant le 8 avril 2026.

Béziers le 18 mars 2026

